

30.11.2006 - 11:47 Uhr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE NÉGOCIATION DU PERSONNEL DE LA CONFÉDÉRATION CNPC CONCERNANT LA POLITIQUE DU PERSONNEL DE LA CONFÉDÉRATION Le Conseil fédéral ne peut dicter unilatéralement

Berne (ots) -

Les syndicats APC, garaNto et SSP de la Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC) accueillent avec préoccupation les dernières décisions du Conseil fédéral en matière de politique du personnel:

Premièrement le Conseil fédéral a tort de supprimer quelque 200 postes dans la gestion du personnel au moment précis où les conditions de travail sont en pleine transformation. Les constantes adaptations du droit du personnel exigent ces interlocuteurs compétents pour le personnel. Le fait que ces suppressions de postes n'aient jamais été négociées avec les syndicats est grave. Le Conseil fédéral est tenu par la loi à un partenariat social intact. La CNPC proteste contre le diktat unilatéral du Conseil fédéral.

Deuxièmement, la CNPC considère la transformation du système salarial en bandes salariales pas un caractère prioritaire. Il est important en revanche qu'avant de prendre une décision définitive, le Conseil fédéral entame des négociations avec les syndicats sur l'orientation fondamentale à se donner. L'existence d'importantes parties du salaire variables dans le nouveau système salarial provoquent, si l'on n'accroît pas sans accroître notablement dans le même temps la masse salariale, une démotivante redistribution du bas vers le haut. Ceci est inacceptable.

Troisièmement, la loi sur le personnel de la Confédération est par trop récente pour faire l'objet d'une révision. Les syndicats sont très critiques à l'égard des propositions du Conseil fédéral. Après le démantèlement des prestations de la caisse de pensions Publica et l'évolution insuffisante des salaires depuis des années, il ne saurait être question d'imposer encore au personnel une édulcoration de la protection contre le licenciement et de nouvelles détérioration des conditions de travail.

Renseignements:

Hans Müller, APC et président de la CNPC, tél. 079 406 93 38
Christof Jakob, ssp, tél. 031 371 67 45 - 079 781 90 28
Giordano Schera, garaNto, tél. 031 379 33 66 - 079 322 16 04

Verhandlungsgemeinschaft Bundespersonal (VGB)
Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC)